



Collège privé catholique Sainte Geneviève
81, rue Hyppolite Foucque
97440 Saint André
Téléphone : 0262 46 98 00
Mail : ce.9740076p@ac-reunion.fr



ANNEE SCOLAIRE 2023-2024

FEUILLE DE ROUTE POUR LA COMMUNAUTE

Mesdames, Messieurs,

Nous souhaitons à chacun de vous une belle année scolaire 2023/2024. Pour la démarrer, vous trouverez dans cette feuille de route de nombreuses informations utiles. Les dates vous sont données à titre indicatif et restent susceptibles d'ajustement ultérieurs.

L'équipe de direction

- **Horaires de rentrée des élèves :**

Le jour de la rentrée, les élèves se muniront de leur agenda, d'une trousse, d'un cahier de brouillon ou de feuilles simples pour prendre des notes.

- **Jeudi 17 août : rentrée du niveau 6^{ème}**

- 08h30 - 11h45 : célébration de Bénédiction des cartables PUIS accueil par le professeur principal. La célébration est ouverte aux parents qui le souhaitent, elle sera suivie d'un café d'accueil offert par l'APEL. Un goûter est offert par l'APEL dans le courant de la matinée.
- 11h45 - 13h25 : pause méridienne. La restauration scolaire fonctionne pour les demi-pensionnaires.
- 13h25 – **15h35** : cours selon l'emploi du temps – Fin de la journée pour tous les 6^{èmes} à 15h35.

Les niveaux 5^{ème} /4^{ème}/3^{ème} n'ont pas cours le jeudi 17 août.

- **Vendredi 18 août : rentrée des niveaux 5^{ème} / 4^{ème}/3^{ème}**

- 08h30 - 11h45 : accueil par le professeur principal. Un goûter est offert par l'APEL dans le courant de la matinée.
- 11h45 - 13h25 : pause méridienne. La restauration scolaire fonctionne pour les demi-pensionnaires.
- 13h25 – **16h30** : cours selon l'emploi du temps.

Les 6^{èmes} n'ont pas cours le vendredi 18 août.

- **Lundi 21 août : rentrée de tous les niveaux selon l'emploi du temps.**

A noter :

Les études surveillées débutent dès le 21 août 2023.

Les dispositifs de soutien/approfondissement en 6^{ème} de devoirs faits sur tous les niveaux débutent le 30 août 2023.

Les séances de catéchisme/ culture religieuse en 6^{ème} et en 5^{ème} débutent le 04 septembre 2023.

Informations administratives

- **Les services administratifs sont ouverts depuis le mardi 8 août 2023 de :**
 - 7h30 à 16h45 en période scolaire (l'accès n'est pas possible durant les récréations)
 - 8h00 à 16h00 hors temps scolaire (3 jours avant chaque date de reprise)
- **Les rendez-vous auprès du chef d'établissement et du cadre de vie scolaire se prennent en amont au :**
 - Pour le chef d'établissement : au secrétariat de direction au 02 62 46 98 00 poste 2 ou par mail ce.9740076p@ac-reunion.fr
 - Pour le cadre de vie scolaire : auprès de la vie scolaire au 02 62 46 98 00 poste 1 ou cpe@gmail.com

Veillez respecter le principe de subsidiarité :

Rencontrer en premier lieu l'enseignant (si concerné), puis le professeur principal, puis le référent de cycle ou le CPE et en dernier lieu le chef d'établissement.

- **Assurance scolaire :**
 - Les parents peuvent contracter une assurance individuelle pour leur enfant lors de l'inscription. Ne pas oublier de la mettre à jour dans le courant de l'année.
 - Les parents peuvent contracter l'assurance du collège. Faire la demande lors de l'inscription.

- **Facturation :**

Une facturation sera éditée durant le mois de septembre sous forme d'échéancier. Il convient de le respecter. Les ajustements de l'année se font sur la dernière échéance.

Moyens de paiement :

- Par chèque libellé au nom de « OGEC Collège Sainte Geneviève » à déposer dans la boîte aux lettres sous le préau.
- En espèces, par carte bancaire, par prélèvement : se référer à M^{me} Vitry les lundi, mercredi et jeudi de 8h00 à 17h00.
- Par virement bancaire (RIB du collège à récupérer au secrétariat 1).

- **Point social :**

- Des possibilités d'allègement de contribution de scolarité peuvent être étudiées par l'OGEC et l'APEL, pour des familles qui en font la demande. Un dossier (courrier de motivation, avis d'imposition, crédit en cours, commission d'endettement...) sera à constituer et à déposer au secrétariat 1.
- Le cadre éducatif, l'infirmière de l'établissement, les membres de l'APEL sont à votre écoute pour des échanges éventuels.

- **Bourse de collège :**

Une information sera transmise par l'établissement pour retirer les dossiers de bourse dans le courant du mois de septembre.

Informations pédagogiques et de vie scolaire

- **Vacances scolaires de l'année :**

- Du samedi 14 octobre 2023 au dimanche 29 octobre 2023
- Du mercredi 20 décembre 2023 au 21 janvier 2024
- Du samedi 2 mars 2024 au dimanche 17 mars 2024
- Du samedi 4 mai 2024 au lundi 20 mai 2024
- Le samedi 6 juillet 2024

- **Pronote :**

Pronote est une connexion internet sécurisée qui permet d'accéder avec :

- un « code parent » aux :
 - Informations administratives et financières
 - Documents téléchargeables (courriels, factures familles, relances ...)
 - Résultats scolaires, absences, retards, cahier de textes, devoirs à faire et emploi du temps (modification la veille pour des absences ponctuelles des enseignants connues à l'avance).
Il est important que les parents se connectent avec leur propre code et ce, de façon très régulière. Pronote est le canal d'information prioritaire utilisé par l'établissement.
- un « code élève » aux :
 - Informations de vie scolaire, notes, cahier de texte, devoirs à faire et emploi du temps (modification la veille pour des absences ponctuelles des enseignants connues à l'avance).
Il est important que les élèves se connectent avec leur propre code.

A noter : En cas de séparation, un code est attribué à chaque parent.

Pour tout dysfonctionnement, se rapprocher de M. Delort (delort.brian@gmail.com)

- **Conseils de classe :**

- Trimestre 1 :
 - Semaine du 13 au 18 novembre 2023
- Trimestre 2 :
 - Semaine du 26 février 2024 au 1^{er} mars 2024
- Trimestre 3 :
 - 6 juin 2024 : niveau 3^{ème}
 - Semaine du 17 au 21 juin 2024 : niveaux 4^{ème} / 5^{ème} / 6^{ème}

- **Rencontres parents-professeurs :** 3 rencontres dans l'année

- Rencontre de début d'année avec le professeur principal et le personnel de direction :
 - Niveaux 6^{ème} et 4^{ème} : mardi 29 août 2023
 - Niveaux 5^{ème} et 3^{ème} : jeudi 31 août 2023
- Deuxième rencontre : samedi 25 novembre 2023 avec les enseignants
- Troisième rencontre : samedi 06 avril 2024 avec les enseignants

A noter : Pour le niveau 3^{ème}, une rencontre supplémentaire aura lieu le mardi 12 décembre 2023 pour des informations sur l'orientation et le brevet des collèges.

- **Cross du collège** : le jeudi 12 octobre 2023 (à Rivière des Roches)

- **Contrôles communs :**

- Niveau 3^{ème} : les jeudis en semaine B

Brevets Blancs : mercredi 06 et jeudi 07 décembre 2023 ET vendredi 12 et samedi 13 avril 2024

- Niveau 4^{ème} : les jeudis en semaine A
- Niveau 5^{ème} : les mardis en semaine B
- Niveau 6^{ème} : à la demande des enseignants

- **Formations / Passations :**

- Niveau 3^{ème}
 - Formation PSC1 : semaine du 15 au 19 janvier 2024 et du 13 au 15 mars 2024
 - Formation ASSR 2 (en avril 2024)
 - Passation « Evalang » / Big Challenge / PIX avril – mai 2024 (dates à préciser)
 - Stage obligatoire en entreprise : du 21 février au 24 février 2024
 - Découverte des métiers : le samedi 23 mars 2024
- Niveau 4^{ème}
 - 11 au 29 septembre 2023 : évaluations nationales (mathématiques – français)
- Niveau 5^{ème}
 - ASSR 1 (en mars 2024)
- Niveau 6^{ème}
 - 11 au 29 septembre 2023 : évaluations nationales (mathématiques – français)

- **Sorties APPN :**

- Pour les 4^{èmes} : du 11 au 15 septembre 2023
- Pour les 3^{èmes} : du 11 au 15 décembre 2023

- **Photographies scolaires :**

Afin d'harmoniser l'ensemble des fichiers numériques (trombinoscope de classe, carte de cantine...) des photos d'élèves seront réalisées :

- le jeudi 17 août 2023 pour tous les 6^{èmes}
- le vendredi 18 août 2023 pour tous les nouveaux élèves de 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème}

Catéchèse, culture religieuse et pastorale

- Niveau 3^{ème} : le samedi matin du 02 décembre 2023.
- Niveau 4^{ème} : le samedi matin du 04 novembre 2023 et le samedi matin du 20 avril 2024.
- Niveau 5^{ème} : dans l'emploi du temps, les créneaux de catéchèse et de culture religieuse sont le mercredi en M1 et M3.
Retraite de Confirmation le 27 avril 2024 / Confession et répétition de la célébration : le 30 avril 2024.
- Niveau 6^{ème} : dans l'emploi du temps, les créneaux de catéchèse et de culture religieuse sont le lundi en S2 et S3.
- Messes :
 - Samedi 19 août : messe de rentrée de l'Enseignement Catholique à Saint Pierre à 9h00.
 - Mercredi 23 août : messe de rentrée au collège Sainte Geneviève/bénédiction du collège.
 - Vendredi 8 décembre : messe de l'Immaculée Conception à l'Eglise de Saint André.
 - Mardi 14 février 2024 : messe des Cendres au collège.
 - Samedi 04 mai 2024 : messe de Confirmation pour les 5^{èmes} à l'Eglise de Saint André.
 - Samedi 25 mai 2024 : Jeux Olympiques Paralympiques Pastoraux.

Quelques nouveautés pour l'année 2023/2024

- **Uniforme du collège :**

Conformément au règlement intérieur, la tenue vestimentaire est imposée pour tous les cours de la semaine, y compris l'EPS. Une période de réception des nouveaux uniformes sera tolérée jusque dans le courant du mois de septembre 2023. Le fournisseur d'uniforme est joignable au 0262 93 04 97 ou par mail : moolan.yazid@modernys.re

Un local pour la livraison des uniformes sera ouvert sur St André (Information à suivre sur le site internet du collège).

- **Rangement des élèves : à 7h40, 9h55, 13h25 et 14h40 :**

Les élèves de 6^{ème} et 5^{ème} se rangent dans la cour de récréation aux emplacements prévus et attendent leur enseignant. Les élèves de 4^{ème} et de 3^{ème} se rangent directement devant leur salle de classe et attendent leur enseignant. Des emplacements spécifiques sont indiqués pour le CDI, la salle de permanence et l'EPS. En cas de pluie, tous les élèves regagnent leur salle de classe de façon autonome.

- **Photocopies :**

Une deuxième photocopieuse a été mise à disposition des enseignants pour la gestion quotidienne, en autonomie, de leurs photocopies (cours et contrôles communs). Les codes s'obtiennent auprès de M. Delort.

- **Cartes de cantine :**

Un nouveau fonctionnement entre en vigueur cette rentrée. Les cartes de cantine sont stockées dans un classeur et scannées, par un personnel de vie scolaire, lors du passage à la restauration scolaire. Les élèves ne peuvent donc plus ni les perdre, ni les oublier.

- **Oratoire :**

L'oratoire se situe dorénavant au centre du collège. Il est accessible de la cour de récréation, de façon libre et autonome, à tout moment de la journée. Il s'agit d'un lieu de recueillement.

- **Clés de l'ascenseur pour les élèves à mobilité réduite :**

Les élèves concernés possèdent leur propre jeu de clés et sont autonomes dans leurs déplacements. Les enseignants avisent la vie scolaire en cas d'absence en début de cours.

- **Sorties pédagogiques :**

Lors de l'inscription (ou la réinscription) au collège, les familles ont explicitement autorisé toutes les sorties pédagogiques proposées par les équipes. Dorénavant, une autorisation supplémentaire pour chaque nouvelle sortie ne sera plus demandée. Les familles seront informées, via Pronote, de toutes les modalités pratiques (objectifs, organisation, horaire, coût) par le porteur de projet.

- **Parents correspondants :**

Les parents correspondants sont gérés par l'APEL dont il convient de se rapprocher si vous êtes candidats. Il ne sera plus possible d'être parent correspondant de la classe de son enfant.